

## RÉSUMÉ

Le résumé ci-dessous se conforme aux exigences de la directive sur les prospectus d'émission et à la prescription de la commission numéro 809/2004 mettant en œuvre la directive prospectus 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les informations contenues dans les prospectus, la structure des prospectus, l'inclusion d'informations par référence, la publication des prospectus et la diffusion des communications à caractère promotionnel (ci-après nommée **Règlement DP**) incluant les exigences relatives au contenu telles que formulées à l'annexe XXII du Règlement DP. Ces exigences s'appliquent aux Certificats représentatifs d'actions (« Depository Receipts »), et le résumé ci-dessous s'adresse à ceux qui sont susceptibles d'investir dans les certificats en question. Le règlement DP stipule un ordre obligatoire pour les sections et éléments exposés ci-dessous et détermine l'utilisation de la mention « Sans objet » pour tout élément ci-dessous pour lequel soit aucune information pertinente ne peut être communiquée, soit la condition en question n'est pas applicable pour quelque raison que ce soit. Les titres formulés à chaque section ci-dessous, de la section B à la section E, constituent en soi un résumé des exigences formulées à l'annexe XXII du Règlement DP. La préparation de ce résumé part du principe que seule l'annexe X du règlement DP est applicable à l'émission de Certificats représentatifs d'actions. En conséquence, la numérotation des rubriques ci-dessous est délibérément interrompue par endroit.

| <b>Section A - Introduction et avertissements</b> |                                       |  |
|---|---------------------------------------|--|
| A.1   | <i>Introduction et avertissements</i> | Ce résumé doit être lu comme une introduction au prospectus. Toute décision d'investir dans les Certificats représentatifs d'actions doit être fondée sur un examen exhaustif du prospectus. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des états membres de la Communauté européenne, avoir à supporter les frais de traduction du prospectus avant le début de la procédure judiciaire. Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris le cas échéant sa traduction, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du prospectus ou bien lorsque sa lecture avec les autres parties de ce prospectus ne permet pas d'obtenir les informations principales susceptibles d'aider à la décision d'investir ou non dans des Certificats représentatifs d'actions. |
| A.2   | <i>Intermédiaires financiers</i>      | Pas applicable. Ni Triodos Bank, ni l'Émetteur n'utiliseront ce prospectus pour une vente ultérieure ou un placement final de Certificats représentatifs d'actions par des intermédiaires financiers.  |

| <b>Section B – Émetteur</b> |  |  |
|-----------------------------|--|--|
| B.31                        | <i>Informations sur l'Émetteur des actions sous-jacentes</i> |  |
|                             | <i>Dénomination légale et commerciale de l'Émetteur</i>      | Triodos Bank N.V. La banque a pour nom commercial Triodos Bank. Triodos Bank n'a pas d'autre nom commercial. |

|  |   |   |
|--|---|---|
|  | <i>Domicile/ forme juridique/ législation/ pays de l'acte constitutif</i> | <p>Triodos Bank N.V. a été fondée sous la forme d'une société anonyme (N.V.) de droit néerlandais, par acte du 30 juin 1980, passé devant maître A.G. van Solinge, notaire à Amsterdam. Triodos Bank est soumise au droit néerlandais.</p> <p>Triodos Bank a son siège à Zeist, Pays-Bas, à l'adresse « Nieuweroordweg 1, 3704 EC Zeist, Pays-Bas » ; numéro de téléphone : +31 (0)30 693 6500.</p>   |
|  | <i>Activité</i>   | <p>Depuis sa date de constitution, Triodos Bank a pour activité principale les activités d'une banque. Triodos Bank a pour volonté d'associer l'argent à une meilleure qualité de vie, au sens le plus large et d'une façon positive et entreprenante. Dans l'esprit du public, cet effort se traduit principalement par un entrepreneuriat responsable, et des activités bancaires durables reflètent donc cet esprit d'entreprise et de changement positif dans le secteur bancaire.</p> <p><i>Marchés et cœur de métier</i></p> <p>Triodos Bank est un établissement international comptant des succursales aux Pays-Bas (depuis 1980), en Belgique (depuis 1993), au Royaume-Uni (depuis 1995), en Espagne (depuis 2004), en Allemagne (depuis 2009) et un bureau en France (depuis 2012). Les grandes lignes du marketing de Triodos Bank sont les mêmes dans tous ces pays.</p> <p>Triodos Bank assure deux activités principales. Tout d'abord l'activité d'épargne, de crédit et de services d'investissement de Triodos Bank, ensuite Triodos Investment Management B.V., qui investit par le biais de fonds d'investissement ou d'institutions d'investissement gérées par Triodos Investment Management B.V.</p> |
|  | <i>Tendances récentes</i>   | <p><i>Marchés internationaux</i></p> <p>Dans de nombreux pays européens, il existe une demande croissante de la part du public vis-à-vis d'un établissement bancaire présentant la mission, l'expérience, les produits et les services que Triodos Bank est en mesure de fournir. Triodos Bank est continuellement à la recherche de formules lui permettant de s'implanter dans les pays où les particuliers comme les entreprises sont intéressés par sa démarche.</p> <p><i>Retail &amp; Business Banking</i></p> <p>Les activités de banque de détail ont poursuivi leur croissance en 2017, les particuliers et les entreprises durables continuant à choisir la Banque Triodos comme partenaire financier.</p> <p><i>Triodos Investment Management</i></p> <p>Un nombre croissant d'investisseurs ont conscience du fait que la manière dont ils investissent leur argent aujourd'hui façonnera le visage du monde de demain.</p>   |

|  |                       |   |
|--|-----------------------|---|
|  |                       | <p><i>Perspectives</i></p> <p>Depuis la fin de l'année 2017 et jusqu'à la date de rédaction de ce prospectus, il n'existe aucune tendance en matière de produit, de ventes et de services, de coût d'acquisition ou de prix de vente qui soit significative ou pertinente pour Triodos Bank.</p>  |
|  | <i>Groupe</i>         | <p>Triodos Bank est actionnaire de Triodos Investment Management B.V. et de Triodos MeesPierson Sustainable Investment Management B.V. i.l. décrites ci-dessous. Toutes les actions constituant le capital de Triodos Bank sont détenues par la fondation Stichting Administratiekantoor Aandelen Triodos Bank.</p> <p><i>Triodos Investment Management B.V. (100 %)</i></p> <p>Juridiquement constituée aux Pays-Bas, Triodos Investment Management BV gère plusieurs fonds d'investissement visant les particuliers et le secteur institutionnel.</p> <p><i>Triodos MeesPierson Sustainable Investment Management B.V. i.l. (50 %)</i></p> <p>Juridiquement constituée aux Pays-Bas, Triodos MeesPierson Sustainable Investment Management BV, société en liquidation, fournissait des services de gestion de patrimoine en coopération avec MeesPierson. Triodos Bank détient 50 % des actions. Les 50 % restants sont détenus par ABN AMRO MeesPierson. Les services de gestion de patrimoine fourni par ABN AMRO MeesPierson ont été internalisés. Les activités du partenariat ont été transférées aux entités parents respectives au premier janvier 2018. Après conclusion de la liquidation, Triodos MeesPierson Sustainable Investment Management BV i.l. cessera d'exister.</p> <p><i>Triodos Ventures B.V.</i></p> <p>Juridiquement constituée aux Pays-Bas, Triodos Ventures B.V. fait partie du groupe Triodos. Légalement indépendante de Triodos Bank, elle joue un rôle dans le développement et le financement de nouveaux projets qui, dans bien des cas, constituent des investissements à haut risque. Citons, par exemple, des activités impliquant du capital risque, le développement de projets et les investissements caritatifs.</p> |
|  | <i>Droits de vote</i> | <p>Tous les porteurs de Certificats représentatifs d'actions ont les mêmes droits de vote.</p> <p>À la connaissance de Triodos Bank, seuls les membres du comité exécutif ont des droits de vote ou un intérêt direct ou indirect dans le capital de Triodos Bank que la législation néerlandaise impose de déclarer.</p> <p>À la connaissance de Triodos Bank, personne ne possède ou contrôle directement ou indirectement les activités de Triodos Bank.</p>   |

| <i>Sélection d'informations financières-clé</i> | Chiffres en millions d'EUROS   | <b>2017</b>          | <b>2016</b>          | <b>2015</b>          |
|---|--|----------------------|----------------------|----------------------|
|   | <b>Données financières</b>   |                      |                      |                      |
|   | Capitaux propres   | 1 013                | 904                  | 781                  |
|   | Dépôts de la clientèle   | 8 722                | 8 025                | 7 283                |
|   | Crédits  | 6 598                | 5 708                | 5 216                |
|   | Total du bilan   | 9 902                | 9 081                | 8 211                |
|   | Fonds sous gestion*  | 4 604                | 4 373                | 4 087                |
|   | <b>Total des actifs sous gestion</b>   | <b><u>14 506</u></b> | <b><u>13 454</u></b> | <b><u>12 298</u></b> |
|   | Total des produits   | 240,3                | 217,6                | 211,6                |
|   | Charges d'exploitation   | -190,2               | -171,9               | -150,2               |
|   | Dépréciation des créances  | -1,8                 | -5,7                 | -7,6                 |
|   | Ajustement de valeur des participations  | 1,3                  | -1,5                 | 0,2                  |
|   | Impôt sur le résultat d'exploitation   | -12,2                | -9,3                 | -13,3                |
|   | <b>Bénéfice net</b>  | <b><u>37,4</u></b>   | <b><u>29,2</u></b>   | <b><u>40,7</u></b>   |
|   | Ratio de capital (ordinaire) de première catégorie (Tier 1)  | 19,2%                | 19,2%                | 19,0%                |
|   | Ratio de levier  | 8,9%                 | 8,8%                 | 8,4%                 |
|   | Charges d'exploitation/total des produits %  | 79%                  | 79%                  | 71%                  |
|   | Rendement des fonds propres en %   | 3,9%                 | 3,5%                 | 5,5%                 |
|   | Rendement des actifs en %  | 0,4%                 | 0,3%                 | 0,5%                 |
|   | Par action (en euros)  |                      |                      |                      |
|   | Valeur intrinsèque en fin d'exercice   | 83                   | 82                   | 81                   |
|   | Bénéfice net**   | 3,19                 | 2,83                 | 4,40                 |
|   | Dividende  | 1,95                 | 1,95                 | 1,95                 |
|   | Nbr porteurs de Certificats  | 40 077               | 38 138               | 35 735               |
|   | Nombre de comptes - retail   | 808 090              | 759 738              | 707 057              |
|   | Nombre de comptes - business   | 60 339               | 50 765               | 44 418               |
|   | <i>*Y compris les fonds sous gestion auprès de sociétés liées ne faisant pas partie du périmètre de consolidation.</i>   |                      |                      |                      |
|   | <i>**Le bénéfice net par action est calculé sur la base du nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice concerné.</i>  |                      |                      |                      |
|   | Au cours des années civiles 2016 et 2017, et depuis le 31 décembre 2017, aucun changement majeur n'a eu lieu dans la situation financière ou dans les opérations de négociation de l'Émetteur et/ou de Triodos Bank et/ou du groupe dont l'Émetteur et Triodos Bank font partie au sens de l'article 24b du Livre 2 du Code Civil néerlandais. |                      |                      |                      |
| <i>Prévisions de bénéfice</i>                   | Sans objet. Aucune prévision de bénéfice n'est incluse dans le prospectus ni dans le rapport annuel pour l'année financière 2017.  |                      |                      |                      |

|      |   |  |
|------|---|--|
|      | <i>Réserves dans le rapport d'audit.</i>  | Sans objet. Le rapport d'audit n'émet aucune réserve quant aux informations financières historiques fournies pour les années qui se terminaient le 31 décembre 2015, 2016 et 2017.   |
|      | <i>Informations relatives à l'Émetteur des actions sous-jacentes.</i>               | Voir D.4 ci-dessous.   |
| B.32 | <i>Informations relatives à l'Émetteur des Certificats représentatifs d'actions</i> | La fondation de droit Néerlandais Stichting Administratiekantoor Aandelen Triodos Bank (ci-après nommé l' <b>Émetteur</b> ) a été fondée par acte du 30 juin 1980 passé par devant maître A.G. van Solinge, notaire à Amsterdam et opère dans le cadre du droit néerlandais. Le siège de l'Émetteur se trouve à Zeist, Pays-Bas, à l'adresse Nieuweroordweg 1, 3704 EC Zeist, Pays-Bas ; numéro de téléphone : +31 (0)30 693 6500. |

| <b>Section C – Titres</b> |   |  |
|---------------------------|---|--|
| C.13                      | <b>Informations sur les actions sous-jacentes :</b> |  |
|                           | <i>Description des actions</i>                      | Les actions créées dans le cadre du droit néerlandais sont nominatives. Le registre dans lequel elles sont inscrites est conservé au siège de Triodos Bank à l'adresse Nieuweroordweg 1, 3704 EC Zeist, Pays-Bas. Il incombe à Triodos Bank de tenir le registre des actions.  |
|                           | <i>Devise</i>                                       | Les actions sous-jacentes sont libellées en euros.   |
|                           | <i>Nombre d'actions et valeur nominale</i>          | Le capital autorisé de Triodos Bank se monte à 1 500 000 000 EUR, réparti en 30 000 000 actions d'une valeur nominale de 50 EUR chacune. Au 31 décembre 2017, le nombre d'actions émises et entièrement libérées par l'Émetteur est de 12 247 373.   |
|                           | <i>Droits associés aux actions</i>                  | <p>Les actions donnent <i>entre autres</i> le droit à percevoir un dividende et de percevoir un paiement en cas de liquidation. Par ailleurs, chaque action donne le droit à une voix lors de l'Assemblée Générale.</p> <p>Les actionnaires ont un droit de préemption proportionnel aux actions détenues. Le 18 mai 2018, l'Assemblée Générale de Triodos Bank a conféré au comité exécutif de la banque le droit d'exclure ce droit de préemption pour une période de 30 mois.</p> <p>Aucune procédure particulière n'est requise pour pouvoir exercer les droits rattachés aux actions.</p> |
|                           | <i>Cessibilité des actions</i>                      | Les actions ne peuvent être cédées librement. Les actions sont uniquement cessibles entre Triodos Bank et l'Émetteur dans le contexte de l'émission de Certificats représentatifs d'actions, conformément aux clauses d'administration.  |

|      |  |  |
|------|--|--|
|      | <i>Cote</i>  | Il n'y a pas d'intention de demander une cotation en bourse pour les Certificats représentatifs d'actions.   |
|      | <i>Politique en matière de versement des dividendes</i>                  | Le comité exécutif de la banque utilisera une partie ou l'intégralité du bénéfice, tel qu'il ressort du compte de résultat arrêté, pour constituer ou compléter des réserves, pour autant que le comité exécutif l'estime souhaitable. Le bénéfice résiduel peut être versé aux actionnaires conformément aux statuts de Triodos Bank. L'intention du comité exécutif de la banque est de distribuer un dividende stable par certificat représentatif d'action. Toutefois, cette intention n'engage aucunement Triodos Bank et/ou son comité exécutif. La politique de dividende de Triodos Bank est laissée à l'appréciation absolue de Triodos Bank et est soumise aux exigences statutaires et légales (européennes). Les dividendes peuvent être distribués en espèces ou partiellement ou entièrement en actions, et sous forme de Certificat représentatif d'action en ce qui concerne les porteurs de Certificats représentatifs d'actions. Tous les paiements de dividende sont d'une nature non-cumulative. |
| C.14 | <b>Informations relatives aux Certificats représentatifs d'actions :</b> |  |
|      | <i>Description des Certificats représentatifs d'actions</i>              | Les Certificats représentatifs d'actions ont été créés dans le cadre du droit néerlandais et leur émission de droit néerlandais aura lieu avec la coopération de Triodos Bank. L'Émetteur émet un Certificat représentatif d'action par action. Les Certificats représentatifs d'actions peuvent également être émis sous la forme de fractions d'action, chacune des fractions étant arrondie à trois (3) décimales et le total des fractions étant équivalent à un (1).  |
|      | <i>Devise</i>  | Les Certificats représentatifs d'actions sont libellés en euros.   |
|      | <i>Droits associés aux Certificats représentatifs d'actions</i>          | <p>Les porteurs de Certificats représentatifs d'actions disposent des droits associés par le droit néerlandais au fait que les Certificats représentatifs d'actions ont été émis en coopération avec Triodos Bank. Les droits afférents aux Certificats représentatifs d'actions se rapportent <i>entre autres</i> aux dividendes et au paiement en cas de liquidation redevables sur les Certificats représentatifs d'actions, ainsi qu'au droit d'assister aux Assemblées Générales et d'y prendre la parole. Les Certificats représentatifs d'actions ne confèrent aucun droit de vote lors des Assemblées Générales.</p> <p>Les porteurs de Certificats représentatifs d'actions disposent d'un droit de préemption proportionnel aux actions en leur possession et pouvant être limité ou exclu par le comité exécutif de la banque.</p> <p>Les Certificats représentatifs d'actions ne sont pas convertibles. Cela implique qu'ils ne peuvent pas être convertis en actions.</p>                               |
|      | <i>Cessibilité des Certificats représentatifs d'actions</i>              | En principe, la cession des Certificats représentatifs d'actions est interdite si le cas échéant, l'acquéreur, qu'il soit seul ou regroupé avec d'autres sociétés apparentées, que ce soit du fait d'un accord direct ou indirect de coopération avec un ou plusieurs autres, est ou devient, du fait du transfert, le détenteur d'une quantité nominale de Certificats représentatifs   |

|  |   |  |
|--|---|--|
|  |   | <p>d'actions correspondant dans leur totalité à au moins dix pour cent (10%) du capital émis par Triodos Bank. Il est possible de dévier des mesures ci-dessus dans un nombre limité de circonstances.</p> <p>Garanties associées aux Certificats représentatifs d'actions : sans objet.</p>   |
|  | <p><i>Réunions des porteurs de Certificats représentatifs d'actions</i></p> | <p>Dans plusieurs cas de figure, les statuts et clauses d'administration de l'Émetteur exigent une prise de décision par réunion des porteurs de Certificats représentatifs d'actions. Par exemple, la modification par l'Émetteur de ses statuts et clauses d'administration est uniquement possible si elle est approuvée par réunion des porteurs de Certificats représentatifs d'actions et par Triodos Bank. De plus, la réunion des porteurs de Certificats représentatifs d'actions nomme les membres de l'assemblée de l'Émetteur sur la base d'une nomination exécutoire par le conseil de l'Émetteur. Triodos Bank doit approuver la nomination des membres du conseil de l'Émetteur.</p> <p>Dans une réunion des porteurs de Certificats représentatifs d'actions, chaque porteur dispose d'autant de voix que de Certificats représentatifs d'actions entiers, avec un maximum de 1 000 voix. Les fractions d'un certificat représentatif d'action ne donnent droit à aucune voix.</p> |
|  | <p><i>Garantie</i></p>  | <p>Sans objet. Aucune garantie ayant pour objet d'assurer la bonne fin des obligations de l'Émetteur n'est rattachée au certificat représentatif d'action.</p>   |

| <b>Section D – Facteurs de risque</b> |   |  |
|---------------------------------------|---|--|
| D.4                                   | <p><i>Informations-clé sur les risques majeurs propres à l'Émetteur des actions sous-jacentes</i></p> | <p><b>Risques relatifs à Triodos Bank et au secteur dans lequel elle opère en général</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Triodos Bank peut être forcée de couvrir un manque de fonds en cas de banqueroute d'une institution financière couverte par le système Néerlandais et Européen de garantie des dépôts existant et nouveau (DGS – Depositogarantiestelsel).</li> <li>• Triodos Bank est exposée au risque d'intervention par les autorités de contrôle.</li> <li>• Triodos Bank est exposée au risque de systèmes informatiques (ICT) et processus inefficaces, de leur interruption, leur panne ou manquement.</li> <li>• Les activités de Triodos Bank couvrent des transactions complexes et dépendent fortement du bon fonctionnement des systèmes informatiques et de communication. Toute défaillance de ses systèmes informatiques ou de communication peut avoir un impact défavorable important sur ses résultats et sa réputation.</li> <li>• Tout comme dans l'ensemble du secteur bancaire, les engagements de Triodos Bank excèdent ses liquidités. Triodos Bank est, en particulier, dépendante des dépôts et comptes d'épargne des clients ; une baisse soudaine de ces fonds pourrait augmenter le coût de son financement.</li> </ul> |

|     |  |  |
|-----|--|--|
|     |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• En tant qu'établissement de crédit, Triodos Bank est exposée à la solvabilité des tiers. Triodos Bank court le risque que des tiers lui devant de l'argent, des titres ou tout autre avoir ne s'acquittent pas de leurs obligations. Dans le cas de Triodos Bank, ces tiers peuvent être des contreparties avec lesquelles Triodos Bank traite, des clients, les bourses, des chambres de compensation ou toute autre institution financière. Il se peut que ces parties n'honorent pas leurs obligations vis-à-vis de Triodos Bank notamment à cause d'un manque de liquidités, d'un défaut de fonctionnement, de la faillite ou autres raisons. Ce risque se présente dans de nombreux cas de figures, notamment en rapport avec les contrats dérivés.</li> <li>• Triodos Bank opère dans un secteur à forte régulation. Il se peut qu'une modification ou un resserrement de la législation sur les services financiers ou de la réglementation de l'activité de Triodos Bank puissent avoir un effet négatif.</li> <li>• Triodos Bank est exposée au risque de perdre l'un des membres-clés de son personnel ou de sa direction. Triodos Bank pourrait être affectée par la perte des services d'un ou plusieurs membres de sa direction.</li> </ul> <p><b>Risques spécifiquement liés à l'activité de Triodos Bank et aux circonstances dans lesquelles elle évolue.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Triodos Bank est active dans un nombre de secteurs limité. Ceci cause une concentration du risque de crédit et par conséquent une plus grande vulnérabilité de Triodos Bank en cas de ralentissement économique dans ces secteurs.</li> <li>• Triodos Bank est une institution financière relativement petite, avec un périmètre international. Elle offre une gamme complète de services financiers ainsi que des produits variés et présente un taux approximatif de croissance autonome annuelle de 10 % au cours des dernières années. Cette situation n'est pas sans poser des défis à l'organisation qui repose sur un nombre relativement faible de cadres supérieurs. L'incapacité à gérer sa croissance et à se conformer aux exigences réglementaires dans le cadre de son contrôle peut avoir un impact négatif sur les objectifs commerciaux de Triodos Bank et sur ses résultats financiers.</li> <li>• Triodos Bank se finance principalement avec des fonds confiés par ses clients et ne fait pas appel aux marchés monétaires et des capitaux pour son financement. En période de risque de liquidité grave et prolongé, il peut s'avérer difficile pour Triodos Bank d'accéder aux marchés monétaires et des capitaux. Cela pourrait déboucher sur un coût de financement relativement élevé sachant que Triodos Bank n'a ni présence ni antécédents sur ces marchés. Cela pourrait avoir un impact négatif sur les résultats financiers de Triodos Bank.</li> </ul> |
| D.5 | <i>Informations-clé sur les Certificats représentatifs d'actions</i> | <p><b>Risques relatifs aux Certificats représentatifs d'action et à l'offre</b></p> <p>Le négoce de Certificats représentatifs d'actions est uniquement possible sur une base limitée. De même, il se peut que les investisseurs doivent attendre pour pouvoir vendre leurs Certificats représentatifs d'actions ou ne soient pas en mesure de les vendre à un prix égal ou supérieur au prix d'achat.</p>   |



| <b>Section E – Offre</b> |  |  |
|--------------------------|--|--|
| E.1                      | <i>Produit net et dépenses prévues</i> | <p>Le produit total dépend du nombre de Certificats représentatifs d'actions vendus. Le total du produit net maximum sera environ de 336 000 000 EUR. Les frais liés à l'émission des Certificats représentatifs d'actions seront au maximum d'environ 400 000 EUR.</p> <p>Estimation des frais répercutés sur l'investisseur : Voir E.7 ci-dessous.</p>   |
| E.2a                     | <i>Motifs de l'émission</i>            | <p>L'Émetteur a l'intention d'utiliser le produit net de l'émission des Certificats représentatifs d'actions entièrement pour l'achat d'actions de Triodos Bank.</p> <p>L'émission a pour objet de soutenir la croissance de Triodos Bank dans le domaine du financement des activités durables, en fournissant à Triodos Bank un capital qui lui permette de satisfaire à ses exigences de solvabilité. Cela consolidera le profil de Triodos Bank et renforcera en même temps sa marque de fabrique.</p> <p>Triodos Bank utilise le produit de la vente d'actions à l'Émetteur pour le financement d'entreprises, d'institutions et de projets présentant une valeur ajoutée sur les plans environnemental, social et culturel. Elle agit grâce aux moyens que lui confient des épargnants et des investisseurs désireux d'encourager le développement d'entreprises socialement responsables et innovantes.</p>   |
| E.3                      | <i>Conditions de l'émission</i>        | <p><i>Nombre maximum de Certificats représentatifs d'actions émissibles</i></p> <p>À la date de ce prospectus, le capital autorisé se monte à 1 500 000 000 EUR, divisé en 30 000 000 actions, chacune d'une valeur nominale de 50 EUR.</p> <p>L'offre consiste en une offre publique en Belgique, en Allemagne, aux Pays Bas, en Espagne et au Royaume-Uni.</p> <p>À la date de ce prospectus, 4 000 000 actions sont émissibles, représentant une valeur nominale totale de 200 000 000 EUR. Sachant qu'un certificat représentatif est émis par action, le nombre maximum de Certificats représentatifs d'actions pouvant être émis à cette date est également de 4 000 000. En référence à la section 2.97 du Code Civil néerlandais, il est expressément indiqué que dans le cas où il n'est possible d'émettre qu'un nombre d'actions inférieur au nombre maximum, et par là même, un nombre inférieur de Certificats représentatifs d'actions, il sera tout de même procédé à ladite émission.</p> <p>Les Certificats représentatifs d'actions et les actions sous-jacentes seront émis en continu, à l'exclusion des droits de préemption des porteurs actuels de certificat représentatif d'actions. La participation des porteurs de Certificats représentatifs d'actions sera diluée proportionnellement au montant de Certificats représentatifs d'actions émis. Dans le cas d'émissions à hauteur de l'émission maximale, la dilution sera de 25 %.</p> <p><i>Prix d'émission</i></p> |

|  |  |  |
|--|--|--|
|  |  | <p>Quotidiennement, Triodos Bank déterminera le prix d'émission des Certificats représentatifs d'actions sur la base d'un modèle financier qui détermine la valeur intrinsèque (valeur nette d'inventaire) par Certificat représentatif d'action. La valeur intrinsèque de Triodos Bank est égale à la valeur comptable de l'actif moins la valeur comptable des engagements de Triodos Bank. La valeur nette d'inventaire est un concept comptable courant présentée comme une unité définissable. Il s'agit toutefois d'une représentation d'une réalité sous-jacente qui comporte toujours des éléments d'incertitude. Une procédure de correction a été élaborée pour le cas où une erreur aurait été commise lors du calcul du prix d'émission des Certificats représentatifs d'actions. À certaines périodes, le prix d'émission peut être fixé à des fins de campagnes.</p> <p>Des remises sur le prix d'achat peuvent être accordées à certains moments. Des remises sur les frais de transaction peuvent être accordées à certains investisseurs à certains moments. Ces remises seront communiquées sur les sites Internet par pays de Triodos Bank.</p> <p><i>Allocation aux souscripteurs</i></p> <p>Les allocations se feront par le comité exécutif de la banque au nom de l'Émetteur. La politique d'allocation prendra en compte l'importance d'une répartition équilibrée des détentions de Certificats représentatifs d'actions, conformément aux dispositions de l'article 5, paragraphe 3 des clauses d'administration. Le comité exécutif de la banque peut décider à tout moment de limiter, de suspendre, ou d'exclure l'émission de Certificats représentatifs d'actions. Toute résolution de mettre fin à l'émission (tels que définis à la page 1 de ce prospectus) sera annoncée sur les sites Internet par pays.</p> <p><i>Enregistrement</i></p> <p>Les Certificats représentatifs d'actions sont délivrés au souscripteur par enregistrement dans le Registre tenu par Triodos Bank.</p> <p><i>Remboursement</i></p> <p>Tout montant perçu en trop par Triodos Bank de par une limitation ou une exclusion d'allocation sera remboursé aux comptes dont ces fonds proviennent. Les intérêts ne sont pas inclus dans ce remboursement.</p> <p><i>Date d'acquisition</i></p> <p>Les droits rattachés aux Certificats représentatifs d'actions inclus dans cette émission sont acquis à la date de paiement du prix d'émission dans le capital de Triodos Bank. À ce moment-là, il n'est plus possible de révoquer la souscription.</p> <p><i>Intention de souscription</i></p> <p>À la connaissance de Triodos Bank et de l'Émetteur, aucun membre des organes d'administration, de gestion ou de surveillance n'ont l'intention de souscrire à l'offre.</p> |
|--|--|--|

|     |  |   |
|-----|--|---|
| E.4 | <i>Intérêts significatifs et conflits d'intérêts</i> | À la connaissance de Triodos Bank et de l'Émetteur, aucune personne impliquée dans l'émission des Certificats représentatifs d'actions n'a d'intérêt matériel en relation avec l'offre et il n'existe pas de conflit d'intérêt.   |
| E.5 | <i>Entité émettrice et conventions de blocage</i>    | Stichting Administratiekantoor Aandelen Triodos Bank (établie aux Pays-Bas et siégeant à Zeist, Pays-Bas).<br><br>Sans objet. Il n'y a aucune convention de blocage.  |
| E.6 | <i>Dilution</i>                                      | Les Certificats représentatifs d'actions et les actions sous-jacentes seront émis en continu, à l'exclusion des droits de préemption des porteurs actuels de certificats représentatifs d'actions. La participation des porteurs de Certificats représentatifs d'actions sera diluée proportionnellement au montant de Certificats représentatifs d'actions émis. Dans le cas d'émissions à hauteur de l'émission maximale, la dilution sera de 25 %.<br><br>Sans objet : Les Certificats représentatifs d'actions ne sont pas proposés par le biais d'une offre de souscription. |
| E.7 | <i>Frais facturés</i>                                | Des frais de transaction de maximum 0,5 % seront facturés par Triodos Bank pour les souscriptions/ventes de Certificats représentatifs d'actions (avec un montant minimum de 5 EUR pour les souscriptions par le biais de la succursale espagnole et de 5 GBP pour les souscriptions par le biais de la succursale britannique).  |